

UNIVERSITE STRASBOURG

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e des systèmes d'information documentaire, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2021**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e des systèmes d'information documentaire, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2021 :

Monsieur DE CASTELJAU Christophe, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur SOUBIRAN Sébastien, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame STORNE Catherine, conservatrice en chef des bibliothèques, Ville de Mulhouse, Mulhouse.

Madame DUMOULIN Susie, conservatrice en chef des bibliothèques, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 15/07/2021

La Directrice générale des services  
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT